

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 NOVEMBRE 2025

Délibération n° 2025-11-04

Objet de la Délibération :

**Demande de subvention au
Département des Hautes-
Alpes pour le financement du
deuxième poste de
bibliothécaire au titre de
l'année 2026.**

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

15 membres en exercice dont :

1 absent et représenté : François ROTH qui
donne procuration à Alain SANCHEZ

1 absent non représenté : Éric RIPPET

13 présents : Alain SANCHEZ, Dominique
BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI,
Sandrine REYMOND, Sandra BONNET, Marie-
Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Florent
LONGIS, Alice PRUD'HOMME, Maxime
RANCON, Carole ROBERT, Rémi ROUX

Soit 14 votants

Date de convocation :

6 NOVEMBRE 2025

Secrétaire : Carole ROBERT

Dans le cadre du nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique, une nouvelle mesure a été inscrite afin de permettre aux collectivités de bénéficier d'une subvention pour la création d'un emploi professionnel statutaire en bibliothèque.

Cette aide serait une véritable opportunité pour d'une part, pérenniser la dynamique qui s'est installée à la bibliothèque grâce aux nombreuses animations culturelles proposées, et d'autre part engager le travail sur la rédaction d'un nouveau projet culturel, scientifique, éducatif et social en adéquation avec les enjeux d'aujourd'hui.

L'aide financière peut être reconduite annuellement sans dépasser un total de 5 années, et se monte à hauteur d'un maximum de 16 000 €/an.

Le Maire propose de solliciter le Département des Hautes-Alpes pour l'attribution d'une aide financière à hauteur de 16 000 € pour l'année 2026, dans le cadre de la création d'un poste professionnel à la bibliothèque municipale.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (14 voix pour)* :

- Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire,
- Décident de solliciter l'aide du Département des Hautes-Alpes à hauteur de 16 000 € sur l'année 2026 pour la création d'un emploi professionnel en bibliothèque.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 13 NOVEMBRE 2025.

LE MAIRE,
Alain SANCHEZ